

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Consortium USTH

Université de Reims Champagne-Ardenne, 24 mai 2024

Modalité : hybride

*Lieu : Salle du Conseil de la Présidence de
l'URCA*

2 Avenue Robert Schuman, 51 100 Reims

Heure : 10h-12h30

Membres Présents :

Jean-Paul Deroin	(Président du Consortium)
Philippe Knauth	(Aix-Marseille U.)
Anne Giroir	(U. Claude Bernard Lyon 1)
Raphaël Beilicke	(Clermont-Auvergne INP)
Laurent Deroin	(CNES)
Michel Guilmault	(CY Cergy Paris U.)
Sandra Nicolle	(ENGEEES Strasbourg)
Olivier Camp	(ESEO)
Marieke Steenbergen	(U. de Franche-Comté)
Philippe Behra	(Toulouse INP)
Christian Valentin	(IRD)
Philippe Cordonnier	(U. de Lille)
Hubert Loisel	(U. du Littoral Côte d'Opale)
Jean-Michel Marin	(U. de Montpellier)
Benoit Mosser	(Observatoire de Paris)
Benoît Piro	(U. de Paris Cité)
Jérémie Klinge/Philippe Lecoeur	(U. de Paris Saclay)
Laurent Thévenet	(U. de Paris Est Créteil)
Eric Gontier	(U. de Picardie Jules Verne)
Lilian Aveneau	(U. de Poitiers)
Essaid Ait Barka	(U. de Reims Champagne-Ardenne)
Antoine Doucet	(La Rochelle U.)
Corinne Chanéac	(Sorbonne U.)
Yann Charles	(U. Sorbonne Paris Nord)
Michael Toplis/Christina Stange Fayos	(U. de Toulouse)
Thibault Barbé	(U. de Toulouse Paul Sabatier)

Invités :

Amine Nait-Ali	(U. Paris Est-Créteil)
----------------	------------------------

Jean Christophe Lacroix	(U. Paris Cité)
Jean-Marc Lavest	(USTH)
Éric Lacombe	(USTH)
Luc Le Calvez	(USTH)
Benoit Talleu	(MESR)
François Pernot	(France Universités)
Julien Duffau	(Cabinet EURADIT)
Mathieu Lenfant	(Cabinet Martin et associés)
Aïda Castellano	(Consortium USTH)

1) Accueil par Monsieur Essaid Ait-Barka Vice-président délégué à l'alliance INVEST et le Président du Consortium USTH, lecture des procurations et vérification du quorum.

Dans un premier temps, le Président du Consortium, Pr. Jean-Paul Deroin, a procédé à la vérification du quorum. Avec 25 membres présents (par visioconférence ou en présentiel) sur 29 membres, le quorum a été atteint.

Le mot d'accueil a été donné par le Pr. Essaid Ait-Barka, Vice-président délégué à l'alliance INVEST, représentant le Président de l'URCA, Monsieur Christophe Clément. Monsieur Ait-Barka a débuté son allocution en soulignant les liens forts que l'URCA entretient avec le Consortium USTH, étant membre depuis sa création en 2010 et du Conseil d'Administration depuis 2014. L'URCA a contribué au développement des masters au sein de l'USTH et récemment au Bachelor en chimie depuis la signature de la convention de double diplôme en 2023. À ce titre, Monsieur Ait Barka a souligné l'importance que l'URCA attache à l'internationalisation de ses formations, citant la coopération académique avec l'USTH comme un exemple emblématique. Il a également félicité Pr. Jean-Paul Deroin pour son engagement en tant que nouveau Président du Consortium, étant lui-même enseignant-chercheur à l'URCA.

Monsieur Deroin a procédé à la lecture des procurations :

- L'Université de Limoges, représentée par Monsieur Bourdier, a donné procuration à l'Université de Poitiers, représentée par Monsieur Aveneau.
- L'Université de Toulouse, représentée par Monsieur Toplis et Madame Stange Fayos, a donné procuration à Toulouse INP.
- Le Mans Université, représentée par Monsieur Calvayrac, a donné procuration à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, représentée par Monsieur Barka.

Le Pr. Michael Toplis, Président de l'Université de Toulouse, a brièvement pris la parole afin de s'excuser de ne pas pouvoir rester jusqu'à la fin de l'Assemblée. Il a salué l'Assemblée et exprimé toute l'attention que l'Université de Toulouse continue à porter à l'USTH.

2) Approbation du projet de procès-verbal, de l'Assemblée Générale du 24 mai 2023 (vote sur document).

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 mai 2023 a été voté et adopté à l'unanimité.

3) Finances

- a. Présentation des comptes 2023 par le cabinet du Commissaire aux comptes

Monsieur Duffaut, commissaire aux comptes du Consortium USTH, a résumé les comptes de l'année 2023. Ces comptes se caractérisent par un montant des produits d'exploitation de 231 364 €, comprenant 64 000 € de cotisations et 143 000 € de subventions, provenant en partie d'Airbus et en partie du Ministère. Monsieur Duffaut a souligné plusieurs faits marquants :

- Les charges de personnel s'élèvent à 32 000 €, en baisse par rapport à l'année précédente en raison d'un doublon administratif l'année dernière, lié au changement de Chargée de gestion, qui avait entraîné des dépenses supplémentaires de 12 000 €.
- Les intérêts sur les placements financiers réalisés s'élèvent à 2 300 €.
- Les produits exceptionnels totalisent 17 000 €, dont la majeure partie provient de l'enregistrement de la quote-part des dons Airbus, à conserver par le Consortium.

Après un impôt sur les bénéfiques de 550 €, il en résulte un excédent de 43 123 €, portant le fonds de roulement à 124 393 €.

b. Certification des comptes par le Commissaire aux comptes et approbation des comptes ainsi que du rapport financier 2023 par les membres du Consortium (projet de résolution n°1-2024).

Monsieur Duffaut a indiqué que les comptes ont été arrêtés lors du Conseil d'Administration qui a eu lieu à 9h, juste avant l'Assemblée Générale. Il a ensuite déclaré que les comptes sont réguliers, sincères et présentent une image fidèle de l'exercice et des opérations traduites dans ces comptes. Il a également annoncé une certification pure et simple de ces comptes.

Monsieur Duffaut a ensuite signalé qu'il existe un rapport traditionnel concernant les conventions réglementées, c'est-à-dire les opérations intervenues entre la structure et l'un de ses membres administrateurs au cours de l'exercice. La seule convention, qui se poursuit chaque année, est celle de l'indemnisation du Président, qui s'élève à 631 € bruts par mois.

Monsieur Deroin a procédé au vote par les membres de l'Assemblée générale de la résolution N°1 relative aux comptes 2023.

Vote de la résolution n°1 : Le vote sur les comptes a été adopté à l'unanimité (cf. annexe pour la résolution n°1)

Monsieur Deroin a tenu à remercier le cabinet de l'expert-comptable ainsi que le cabinet du commissaire aux comptes pour le travail fourni ainsi que pour les échanges préalables à l'Assemblée Générale.

4) Informations Consortium USTH et rapport moral (projet de résolution n°2-2024)

Monsieur Deroin a fait le point sur les principales informations du Consortium et a présenté le rapport moral de l'association. Voici les points principaux qu'il a abordés :

- Les faits marquants de 2023 concernant les relations avec les tutelles du Consortium et l'USTH.
- Les faits marquants de 2023 concernant les formations dispensées à l'USTH.
- Les faits marquants de 2023 concernant la recherche.
- Les faits marquants de 2023 concernant la vie de l'association.

Pour un développement détaillé de chacun de ces points, veuillez vous référer au rapport moral en annexe.

Après que l'Assemblée Générale a écouté le Président, ce dernier a soumis au vote la résolution n°2 concernant le rapport moral de l'année 2023.

Vote de la résolution n° 2 : La résolution n°2 relative au rapport moral a été adoptée à l'unanimité (cf. annexe pour la résolution n°2)

5) Informations générales sur l'USTH, par le Recteur principal Prof. Jean-Marc Lavest

Carte d'identité de l'USTH

Monsieur Lavest a fait une présentation de l'USTH, indiquant les principaux points qui la caractérisent :

- Université de droit vietnamien
- Existence d'un accord intergouvernemental renouvelé
- Composante de la VAST
- Curricula uniquement en sciences et technologies
- Concours d'entrée
- Enseignement entièrement en anglais
- Processus de Bologne ECTS (3-2-3)
- 90 enseignants-chercheurs à temps plein en sciences et technologies
- Les contrats des enseignants-chercheurs sont de 200 heures d'enseignement et de recherche

L'USTH a reçu une accréditation générale de l'HCERES, pour cinq ans (2023-2028), à partir du 7 novembre 2023. Elle est le fruit de plus de quinze ans de coopération avec les établissements du Consortium.

Les flux d'étudiants

Le nombre d'étudiants continue de progresser, surtout en licence (Figure 1). Monsieur Lavest a souligné qu'en septembre 2024, le seuil des 3 000 étudiants devrait être dépassé. Ce pronostic est encourageant car cela témoigne de la croissance de l'attractivité de l'USTH, notamment en cycle Licence. Dès lors, il est réaliste de prévoir 5000 étudiants en 2030, avec une stabilisation de 1200 primo-intrants chaque année. Cela avait été décrit dans l'accord intergouvernemental.

Toutefois, les effectifs sont plus faibles en Master et en Doctorat. Monsieur Lavest a expliqué que la distribution entre les différents niveaux est analogue à celle des autres établissements vietnamiens. Sur 2 millions d'étudiants, 95% s'arrêtent après la licence, 5% poursuivent en master et seulement 0,5% en doctorat.

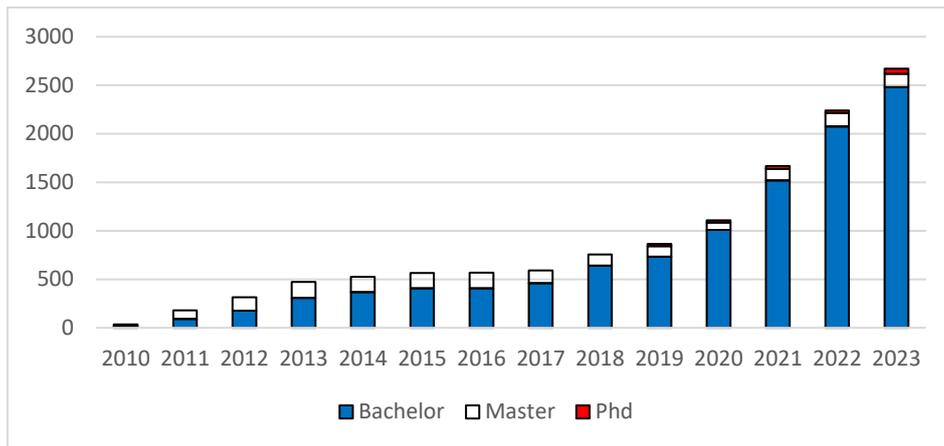


Figure 1. Evolution de nombre d'étudiants en licence, master, et doctorat (2010-2023).

Actuellement l'USTH se structurent par 8 grands départements et 17 programmes Bachelor.

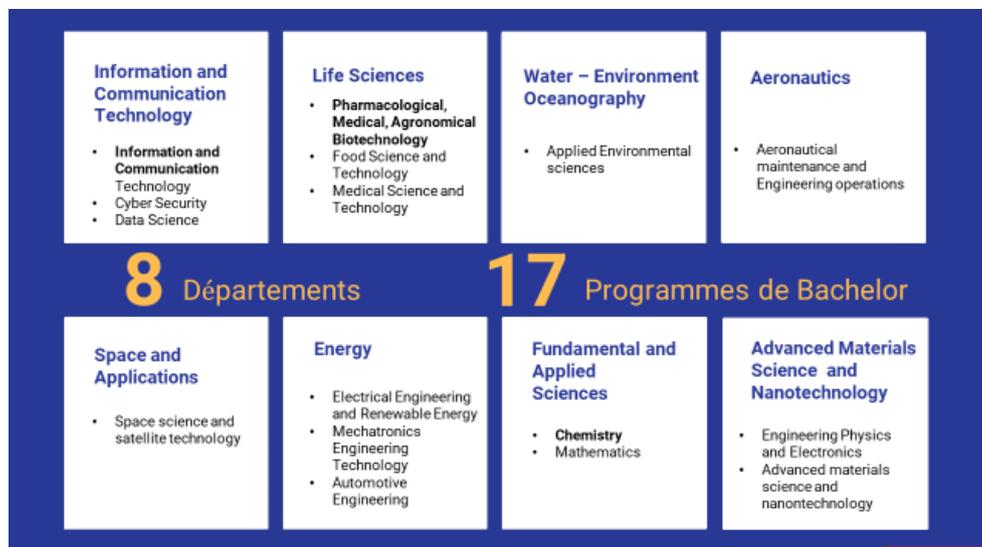


Figure 2. 8 départements et 17 programmes Bachelor

Conformément au dernier accord intergouvernemental, des établissements du Consortium s'impliquent dans des Licences à double diplomation, avec 7 établissements pour l'instant, dans trois domaines : 'Chimie', 'Biotechnologie', 'Information and Communication Technology'.

L'objectif est de favoriser des échanges d'étudiants en troisième année de Licence en France pour les étudiants vietnamiens et au Vietnam pour les étudiants français. Par convention, chaque établissement reconnaît les crédits apportés par l'établissement partenaire.

Monsieur Lavest a poursuivi avec un bilan des Masters co-accrédités. Actuellement, cinq masters (Fig. 3) sont accrédités HCERES et un master (Aéronautique) est mené grâce à une convention avec l'ENAC. Actuellement, des discussions sont en cours afin de relancer un master autour de la mécatronique.



Figure 3. Masters co-accrédités USTH

Puis, Monsieur Lavest a présenté un point sur l'École doctorale de l'USTH. Celle-ci est structurée en sept filières, et les points principaux de la politique de renforcement et de soutien ont été exposés :

- Mise en place en 2022 des contrats doctoraux (contrat de rémunération de 48 heures de cours par an).
- Mise en place d'un budget conséquent pour les cofinancements de thèses avec 10 programmes de co-tutelles par an financés par l'USTH en 2024.

En septembre 2023, 13 doctorats ont été décernés, et aujourd'hui, 38 étudiants sont inscrits à l'École doctorale, dont 14 entrants en 2023.

Bourses de thèses

Programme 89

Monsieur Lavest a indiqué que six thèses sont financées par ce moyen et deux sont en attente depuis 18 mois. « Le programme 89 » de financement vietnamien est essentiellement destiné aux universités dont les enseignants n'ont pas de doctorat; actuellement, seulement 30% des enseignants vietnamiens en possèdent un. Les candidats s'engagent ensuite à servir neuf ans dans la Fonction Publique. Le montant de la bourse est bien inférieur à ce qui est requis par les écoles doctorales françaises. Il s'agit, dès lors, d'un programme peu adapté aux besoins de l'USTH.

2024 Financement de thèses USTH en co-tutelle

Pour pallier ces difficultés, l'USTH a lancé en 2024 les contrats de co-tutelle de thèse sur fonds propres. L'USTH désignera un budget pour 10 dossiers, impliquant de trouver un co-financier parmi les partenaires français.

L'USTH a lancé un appel à sujets au mois de novembre :

- Appel à sujets + partenaires français : 12 sujets reçus, dont 2 quasi prêts (sujet + 2 co-directeurs + financement français)
- Relance des appels à candidatures vietnamiennes.

Les sujets reçus ont été publiés (figure 4) et les étudiants sont en train de se positionner.

CTP1	Angle-based correlation in space images for enhanced sensors in nanosatellites	PSL, Observatoire de Paris
CTP2	Molecular Imprinted Plasmonic Platform for a high performance sensing substrate.	University of Paris-Cité
CTP3	Functional analysis by knockout (KO) of candidate genes (GCs) involved in root architecture on coffee and potential effects on tolerance to water stress	University of Montpellier
CTP4	Using deep learning for the satellite retrieval of peatlands surfaces	PSL, Observatoire de Paris
CTP5	New observational insights on primeval galaxies	University of Marseille
CTP6	Multimodal Analytical Modeling for Innovative and Sustainable Management of Heritage Documents	University of La Rochelle
CTP7	Investigation of sulfido- selenido- molybdenum complexes as catalysts for CO ₂ -to-fuels conversion	University of Grenoble
CTP8	Formation, evolution and impact of stellar binaries	University of Paris-Cité
CTP9	Agent-based simulation for the study of innovation diffusion. Application to the adoption of agro-ecological practices in the Mekong delta.	University of Toulouse III-Paul Sabatier
CTP10	Better modeling for better consultation: an agent-based approach to simulating the impact of urban traffic on air pollution in a digital twin of Hanoi	University of Sorbonne
CTP11	Design and evaluation of opto-acoustic instrumentation for the study of loaded fluids	University of Strasbourg

10

Figure 4. Sujet de thèses reçus

Monsieur Lavest a indiqué qu'il est à noter que sur la vingtaine de bourses de l'Ambassade cette année, la moitié a été destinée à des dossiers montés par l'USTH. Selon lui, un meilleur phasage avec l'Ambassade permettrait de doubler le nombre de thèses (une vingtaine par an), financées à 50/50.

Recherche

Production scientifique

Quant à la production scientifique, Monsieur Lavest a signalé que, tandis que la moyenne vietnamienne de publications internationales (SCIE) est de 0,3 publications par enseignant-chercheur par an, elle s'élève à 1,3 publication par enseignant-chercheur par an à l'USTH. Grâce à la dynamique de la recherche à l'USTH, cette moyenne devrait encore augmenter.

La montée en compétence pour une recherche de 1er plan

Monsieur Lavest a indiqué que pour atteindre l'objectif de 5000 étudiants, il est nécessaire de viser un taux d'encadrement de 1 enseignant-chercheur pour 25 étudiants. Il faudra donc compter entre 160 et 200 enseignants-chercheurs d'ici 2030, avec un taux de recrutement de 10 à 15 nouveaux enseignants-chercheurs par an. Actuellement, et avec une moyenne d'âge inférieure à 40 ans, les effectifs des enseignants-chercheurs de l'USTH se composent de :

- 1 professeur (Rectrice)
- 7 professeurs associés
- 69 enseignants titulaires d'un doctorat (à l'étranger)
- 5 enseignants titulaires d'un master (en ICT)

La recherche : un travail de structuration

Monsieur Lavest a présenté les quatre grands groupes qui structurent la recherche au sein de l'USTH :

1. Groupes de recherche émergés « spontanément » en 2015-2016, dont 2 ont depuis été labellisés « Strong research groups » par NAFOSTED : REMOSAT, CECS, AMA
2. Initiatives internationales :
 - IRD-LMI/IJL à l'initiative de l'IRD : avec accord international (dont le CNRS est co-signataire)
 - IJL « DRISA » : résistance aux anti-microbiens, 2016-2020/2025
 - IJL « LOTUS »: Land Ocean a Tmosphere coUpled System, 2018-2022/2027
 - IRD-IRN Soot-Sea : Impact of black carbon, 2018-2021/2026
 - IRP CNRS Production d'hydrogène en cours de dépôt
3. Investissement par appel interne USTH à groupes de recherche depuis 2022 :
 - TT-RG : «Top-Tier Research Group» : 1 unité (« PhytoMED ») labélisée fin 2022
 - E-RG : «Emerging Research Groups»: 2 unités fin 2022 + 2 fin 2023
4. Autres « unités de recherche infrastructurelle » créées par les départements académiques pour fournir des cadres à leurs chercheurs.

Le Recteur Principal identifie 10 thèmes de recherche prioritaires !

- Remote Ensing and MOdeling of Surface and Atmosphere : «REMOSAT»
- Land Ocean aTmosphere regional coUpled System : «LMI LOTUS» (IRD)
- Impact of Black Carbon in South-East Asia : IRN « SOOT-SEA» (IRD)
- Chimie pour la conversion et le stockage de l'énergie : «CECS»
- Physique : Material, Engineering and Plasmonic : «MEP» E-RG
- Énergie durable et développement environnemental : «SEED», E-RG
- Résistance aux anti-microbiens en Asie du Sud-Est : «LMI DRISA» (IRD)
- Phytomédecine : «PhytoMED», un TT-RG
- Biopharma-Environmental Assessment & Monitoring : «BEAM», un E-RG
- Multiomics in Microbiology for Health : «MICH » E-RG

Monsieur Lavest a ajouté qu'il serait envisageable de restructurer la Recherche à l'USTH en trois grands pôles :

- Life Science and our Ecosystem.
- Water, Atmosphere, and our Climate.
- Optimization of Energies and Materials.

A cet égard, le rôle structurant de la recherche à l'IRD est clairement reconnu, grâce notamment à ses liens avec d'autres instituts de la VAST et avec les UMR en France.

Une implication plus forte du CNRS est vivement souhaitée par la VAST. Elle se traduit d'ores et déjà par une relance des écoles annuelles thématiques. Celle organisée sur l'énergie (hydrogène et batterie) devrait déboucher sur un IRN (International Research Network). Un autre devrait également voir le jour, avec notamment les UMR de Paris-Cité, sur les nano-matériaux.

Madame Corinne Chanéac, représentante de Sorbonne Université, a fait état de la volonté de son établissement de renforcer sa coopération avec l'USTH, en s'appuyant sur les unités iEES-Paris, Locéan, UMMISCO, et matériaux (propriétés optiques), pour mener des recherches sur le développement de capteurs environnementaux dans le continuum terre-océans (pollution-dépollution) et dans les domaines de l'eau potable et de l'Intelligence Artificielle.

Monsieur Christian Valentin, représentant de l'IRD, a remercié Monsieur Lavest pour sa présentation, et a souligné la part croissante des budgets vietnamiens (Nafosted, Vast, VinIf), mais aussi de l'USTH dans le financement de la Recherche qui contribue grandement à l'attractivité de l'établissement. Il a mis aussi en évidence la *frilosité* des membres du consortium quant au montage de projets de type ANR et Union Européenne avec l'USTH.

Les lignes critiques pour faire réussir l'USTH

Pour finaliser sa présentation, Monsieur Lavest a souligné les défis de l'USTH.

La gouvernance

- Pilotage d'une université en forte croissance et de droit vietnamien - professionnalisation des outils et des pratiques.

Les flux en entrée

- Ils sont au cœur du modèle économique.
- Derrière eux mécaniquement découlent : budget, masse salariale, recrutements.
- Capacité à attirer et garder les ressources humaines.

Le campus de Hoa Lac

- C'est l'image et la crédibilité de l'USTH

La recherche et ses partenariats

- Élément stratégique sur une action à long terme entre le Vietnam et la France avec une cible à 200 enseignants-chercheurs d'ici 8 années

Pour plus de détails sur la présentation de l'USTH, veuillez vous référer à la présentation PowerPoint en annexe.

6) Point Bachelors doubles diplômes, par le VP Licences AMINE Nait-Ali

Monsieur Amine Nait-Ali a effectué un bilan sur les doubles diplômes de licence pour la période 2023-2024 : Chimie (figure 5), Biologie (figure 6) et ICT (figure 7).

Double Diplôme « Chemistry »

	Faculté	Parcours	Mobilité des étudiants effectuée /max		Mobilité des enseignants	
			De l'USTH	Vers l'USTH	De l'USTH	Vers l'USTH
UPEC	Fac Sciences et Tech.	Chimie	-/10	-/10	-/1	2/2
Aix Marseille	Fac Sciences Fond & App.	Chimie	-/5	-/3	0	2/2
Reims	Fac. des Sciences	Chimie	-/5	-/5	-/1	-/2

Prévision UPEC 2024-2025
• Mobilité enseignante → USTH : 2

Prévision AMU 2024-2025
• Mobilité enseignante → USTH : 2

 Convention signée
 Convention en cours

Figure 5. Double diplôme Chimie

Double Diplôme « Biotechnology – Drug discovery »

	Faculté	Parcours	Mobilité des étudiants effectuée /max		Mobilité des enseignants	
			De l'USTH	Vers l'USTH	De l'USTH	Vers l'USTH
Univ. Montpellier	Fac. des Sciences	FDS - BIPA	-/5	-/5	0	0
	Fac. des Sciences	FDS - BMC	-/5	-/5	0	0
	Fac. des Sciences	FDS - BBB	-/5	-/5	0	0
	Fac. de Pharma	Pharma-Ingé de la santé	-/2	-/2	0	0
UPSN	Fac. de Bio. Humaine	Drug Development	-/4	-/4	-/3	-/3
	Fac. de Bio. Humaine	Bio Med	-/8	-/8		
UPEC	Fac. Des Sciences et Tech	Biologie Santé	-/5	-/5	-	-/2
	Fac. Des Sciences et Tech	Biologie Environnement	-/2	-/2	-	
Univ. Cergy	Fac. de Biologie	Bio Cell. et Molec. & microenvironnement	-/5	-/5	0	0
	Fac. de Biologie	PhBiochimie des Matériaux	-/5	-/5	0	0

Prévission UPEC 2024-2025
 Mobilité Enseignante vers USTH : 1
 Mobilité Enseignante vers UPEC : 2

Prévission UPSN 2024-2025
 Mobilité Enseignante vers USTH : 3
 Mobilité Enseignante vers UPSN : 3

☐ Convention signée
 ■ Convention en cours

Figure 6. Double diplôme Biotechnology-Drug discovery

Double Diplôme « Information and Communication Technology »

	Faculté	Parcours	Mobilité des étudiants effectuée /max		Mobilité des enseignants	
			De l'USTH	Vers l'USTH	De l'USTH	Vers l'USTH
Univ. Limoges	Fac Sciences et Tech	Informatique	-/5	-/2	-/2	0
La Rochelle Univ.						
UPSN (IUT Villetaneuse)	IUT	Informatique BUT	-/5	-/5	-/3	-/3
Univ. Lille						

☐ Convention signée
 ■ Convention en cours

Figure 7. Double diplôme Information and Communication Technology

En annexe, vous trouverez la présentation PowerPoint détaillant le bilan du Bachelor.

Après ce bilan, Monsieur Deroin a pris la parole. Il a rappelé que l'accord intergouvernemental stipule la participation du Consortium au développement des Masters et des Bachelors de l'USTH.

Monsieur Deroin a expliqué que le dossier relatif à la participation financière du Consortium a été analysé et discuté à plusieurs reprises au sein du bureau. Lors du Conseil d'Administration du mois d'avril, ce point avait également été abordé sous forme de discussion afin de préparer une proposition pour les membres de l'Assemblée générale. Monsieur Deroin a donc présenté le texte suivant :

Des doubles diplômes de Bachelor/Licence font l'objet d'une convention signée entre un établissement français membre du Consortium et l'USTH.

- ✓ Toute convention de ce type devra **être portée à la connaissance** préalable du Consortium.

- ✓ Le Consortium **prend en charge**, chaque année universitaire, les *per diem* d'une mission d'enseignement dans le cadre d'une convention de double diplôme Bachelor/Licence. La prise en charge est à hauteur de cinq jours maximum (**soit neuf jours indemnisés au maximum**).
- ✓ Comme pour les missions "Masters", le Consortium **ne prend pas en charge les titres de transport, ni le paiement des heures d'enseignement**.
- ✓ Au cas où plusieurs missions d'enseignement seraient prévues par l'établissement français dans le cadre d'une convention de double diplôme, **il appartient à l'établissement français d'indiquer au Consortium la mission que ce dernier doit prendre en charge**. A défaut, seule la première mission soumise au Consortium sera indemnisée.

Monsieur Deroin a procédé au vote de la proposition relative à la prise en charge des frais de mission des doubles diplômes Bachelor. La proposition a été adoptée à l'unanimité.

7) Point sur les Masters, par le VP Master Lilian Aveneau

Monsieur Aveneau a présenté les chiffres concernant les étudiants inscrits à l'USTH dans les Masters co-accrédités (figure 8)

Master students academic year 2023-2024							
Major	M1			M2			
	New enrollment		Redo M1	New enrollment		M1->M2	M2+
	Fulltime	Exchange		Full M2	Exchange		
AMSN	5		1			10	1
AES	3	1	0		6	6	
LS	36		5	8		14	1
SA	6		0			7	
ICT	13		0			5	3
Total	63	1	6	8	6	42	5
	70			61			
New students	78						
M1+M2	131						

Figure 8. Effectif des masters de l'USTH au 1^{er} avril 2024.

Puis, Monsieur Aveneau a dressé un bilan par Master co-accrédité :

- AMSN : Le retour global de ce Master est que les effectifs sont stables, même s'ils restent faibles.
- AES :
 - Faible effectif en M1, avec l'espoir d'une amélioration en 24-25 (plus d'étudiants en B3).
 - Nouveau responsable cet été : Alexis Chaigneau (DR IRD).
- LS :
 - Ce Master continue à fonctionner assez bien, avec 36 étudiants en première année.
 - Cependant, dans le parcours « Plant-Biotec », il y a 0 candidature cette année en M1, il y a donc un besoin de faire plus de communication en B3.
- SPACE : Les effectifs de ce Master restent stable.
- ICT : Très peu d'étudiants passent du B3 au M1, alors que le Bachelor compte un grand nombre d'étudiants. Cela s'explique par l'offre d'emploi, avec des salaires trois fois le SMIC dès la sortie du Bachelor. Par ailleurs, les étudiants qui souhaitent poursuivre un

doctorat reçoivent des propositions de bourses plus intéressantes en Asie ou aux États-Unis.

Mon Master

Monsieur Aveneau a signalé qu'il avait été pointé au cours de l'année que, sur la plateforme « Mon Master », les Masters co-accrédités de l'USTH ne sont pas publiés. Cela a une forte incidence sur le fait que des étudiants français ne s'inscrivent pas dans les établissements membres du Consortium pour suivre l'un des masters à l'USTH.

La question qui s'est posée est de savoir s'il faut promouvoir l'affichage des Masters co-accrédités de l'USTH sur la plateforme « Mon Master ». Cette question reste ouverte.

8) Bilan EAD

Monsieur Deroin a indiqué qu'actuellement, l'EAD représente uniquement 14 % des enseignements en Master. Au sein du bureau et du Conseil d'Administration, il a été décidé de ne pas modifier les conditions de prise en charge de l'EAD, notamment pour rester dans la règle de la prise en charge des missions avec un minimum de 15 à 20 heures de cours. Les missions avec des heures en dessous de ce chiffre peuvent recourir à l'EAD.

Monsieur Deroin a proposé donc de maintenir la même formule que les années précédentes pour la prise en charge de l'EAD.

9) Vie de l'association

a. Cotisations : bilan 2023 et vote sur le maintien des montants pour l'année 2024

Monsieur Deroin a indiqué que, comme signalé dans le bilan financier, l'Université Côte d'Azur n'a pas réglé sa cotisation pour l'année 2023. Malgré les nombreuses relances, il n'y a pas eu de réponse ni de la part du correspondant ni de la présidence de l'établissement.

Puis, Monsieur Deroin a procédé au vote sur le maintien du montant de la cotisation de 2 500 € pour les établissements membres du Consortium et de 1 500 € pour les membres associés. La proposition de maintien des montants pour l'année 2024 a été validée à l'unanimité.

b. Adhésions de nouveaux membres (Clermont Auvergne INP)

Monsieur Deroin a souhaité la bienvenue à Clermont Auvergne INP, qui a intégré le Consortium lors de la validation de sa candidature par les membres du Conseil d'Administration au mois d'avril. Monsieur Raphaël Beilicke, représentant de l'établissement, a pris la parole. Il a remercié pour la confiance accordée et l'adhésion au Consortium. Il a indiqué que Clermont Auvergne INP partage les mêmes perspectives et engagements relatifs au Vietnam que le Consortium USTH. Il a précisé que l'établissement a déjà un engagement dans cette aire géographique et que l'adhésion au Consortium permettra de renforcer cette coopération franco-vietnamienne.

c. Proposition de maintien de l'indemnisation du président (projet de résolution n° 3 -2024)

Monsieur Deroin a proposé le vote de la résolution n°3 relative au maintien du montant de l'indemnisation du Président du Consortium à hauteur de 631 € brut, 500 € net.

Vote de la résolution n° 3 : La résolution n°3 relative à l'indemnisation du Président a été adoptée à l'unanimité (cf. annexe pour la résolution n°3)

Monsieur Deroin a remercié les adhérents de l'association, les Tutelles, les divers soutiens, ainsi que toute l'équipe de l'USTH. Il a partagé avec les membres de l'AG sa volonté et celle du bureau de continuer à développer les relations franco-vietnamiennes dans le cadre du Consortium USTH.

Le 27/09/2024
Président du Consortium



Jean-Paul Deroin

Le secrétaire de séance



Essaid Ait Barka